



## **SPASEEN-FO**

*Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Education Nationale*

Montreuil,  
Le 23 mars 2016

- ✓ Statuts
- ✓ Code du travail
- ✓ Salaires
- ✓ Emplois
- ✓ Protection sociale

**Tout est lié !**

**Grève  
interprofessionnelle  
pour le retrait de la  
Loi Travail !**

**TOUS EN GREVE  
LE 31 MARS 2016**



## **31 mars : Grève interprofessionnelle Contre la loi Travail ! Contre l'individualisation !**

Parce que la loi El Khomri, c'est la mise en place d'une application locale des droits collectifs au détriment du Code du travail et des accords de branches, c'est la remise en question des droits collectifs, c'est la volonté de casser les garanties de chacun, le SPASEEN-FO appelle à la grève le 31 mars, avec sa Confédération et sa Fédération.

Les personnels administratifs, ainsi que les ITRF des services académiques, savent trop ce que l'individualisation des carrières et des rémunérations signifient, au quotidien, pour ne pas comprendre cela signifierait pour tous les salariés du privé, mais aussi du public, si demain le projet de Loi Travail, porté par le premier ministre, était appliqué.

Si ce projet passe, il sera appliqué dans le public de la même façon. Le ministère a déjà tenté d'en intégrer des parties dans le Code de l'Education alors même que le projet de loi n'avait pas été présenté en conseil des ministres et donc encore moins débattu au parlement.

Après les attaques statutaires qu'ils ont connues, les personnels non enseignants savent ce que veut dire concrètement l'individualisation de chaque moment de leur vie professionnelle :

- ✓ Pour leur promotion et leur déroulé de carrière : il faut détenir les « technicités », les « savoir-faire » pour pouvoir prétendre à une liste d'aptitude ou un concours ;
- ✓ Pour leur mutation : la multiplication des postes à responsabilités particulières c'est la fin du mouvement sur barème. C'est la BIEP qui remplace les mutations inter et intra académiques ;
- ✓ Pour leur salaire : c'est la mise en place du RIFSEEP, la négociation individuelle en lieu et place de revalorisation collective ; c'est la prime au mérite. C'est le résultat contre les obligations réglementaires liées au corps auquel ils appartiennent.
- ✓ Pour le temps de travail : ce sont des arrangements locaux pour l'emploi du temps annuel, une application locale des 1607h, des heures supplémentaires non payées et difficilement récupérées ;
- ✓ Pour le quotidien : une relation tronquée puisque tout refus de la part de l'agent d'exercer des missions qui ne relèvent pas de sa catégorie, et donc de son statut, le met en difficulté pour faire valoir ses droits : congés refusés, primes réduites, stages et formations refusés, avis défavorable pour un avancement.

De plus, si le licenciement des agents titulaires n'est pas encore à l'ordre du jour, les redéploiements, fusions et les suppressions de postes sont eux sont chaque année devenus une logique de gestion, véritable épée de Damoclès sur les agents soumis à pression.

La déclinaison du Compte Personnel d'Activité (CPA) dans la Fonction publique serait une arme supplémentaire pour attaquer encore plus les droits et garanties des agents.

Les collègues sont tous les jours confrontés à cette volonté de remettre en cause les garanties collectives. Faire de l'individualisation un nouveau moyen de gestion des « ressources humaines ».

**C'est tout ce que contient la loi Travail !**

**Chaque mesure gouvernementale est le détricotage d'un acquis ;  
Chaque mesure gouvernementale est une tentative d'enlever des droits ;  
Chaque mesure gouvernementale est une régression.**

**Toutes s'inscrivent dans la politique d'austérité !**

**Pour le SPASEEN-FO, ce n'est plus tenable !  
Il faut arrêter cette politique destructrice de tous les acquis.  
Il faut faire reculer le gouvernement sur la loi Travail pour ouvrir  
d'autres perspectives de victoires.  
LE 31 MARS : TOUS EN GREVE !**